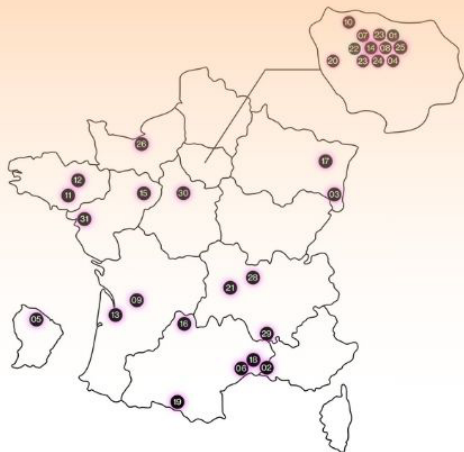


Réseau LUX

CHARTRE ÉTHIQUE DES MEMBRES

LE RÉSEAU LUX

est un réseau professionnel national de festivals et foires qui œuvrent à la diffusion, la transmission et la valorisation de la photographie.



Les membres du Réseau LUX ne pourraient exister sans l'ensemble des professionnel·les de la photographie, notamment les auteur·ices. Nous affirmons notre engagement en soutenant leurs démarches artistiques, en défendant leurs intérêts et en favorisant la diffusion et la promotion de leurs œuvres.

L'appartenance de chaque structure au Réseau LUX représente un gage de confiance reconnu par l'ensemble des acteur·ices de l'écosystème culturel. Par sa cohésion, le réseau constitue un interlocuteur crédible, porteur d'une expertise artistique, professionnelle et fédératrice.

OBJECTIFS DU RÉSEAU

SENSIBILISER

- Faire rayonner et réaffirmer l'expertise française autour de la photographie et promouvoir la photographie sous toutes ses formes
- Valoriser le rôle et les initiatives des festivals et foires membres par une stratégie de communication et d'actions événementielles

DÉVELOPPER

- Développer des actions communes, la mutualisation des productions, la mise en commun des ressources et la co-production
- Créer un observatoire national des festivals membres
- Assurer la circulation régulière de l'information dans un souci, notamment de solidarité
- Être un espace de discussions collégiales afin de faciliter le partage d'expérience, de pratiques et de savoir-faire

SOUTENIR

- Contribuer à la structuration professionnelle de ses membres dans le respect des droits culturels et du droit d'auteur
- Délibérer et agir dans un intérêt commun sur tout sujet touchant aux enjeux des festivals et foires de photographie
- Accompagner les membres dans l'application de la loi relative à la liberté de création, aux droits culturels et au droit d'auteur·ice
- Représenter les membres auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des milieux professionnels et des organismes, afin de renforcer la reconnaissance de nos métiers

Nous nous engageons collectivement autour de trois grands piliers afin de répondre aux défis contemporains posés à nos métiers :

ÉTHIQUE SOCIALE

POUR LES PHOTOGRAPHES

- Appliquer le droit d'auteur : dans le cadre d'un festival, toute exposition, diffusion ou publication d'une œuvre doit être accompagnée d'une rémunération spécifique, indépendante des autres frais (production, transport, etc.)
- Refuser toute forme de contribution financière ou en nature demandée aux auteur·ices diffusé·es, ainsi que les appels à candidatures payants
- Soutenir activement les droits des photographes : défendre leur statut professionnel, leurs conditions de travail et leur juste rémunération

POUR LES ÉQUIPES

- Transmettre les savoir-faire et compétences aux stagiaires, alternant·es et bénévoles, afin de favoriser leur montée en compétences et leur intégration
- Former régulièrement les équipes aux enjeux sociétaux actuels, tels que l'accessibilité, l'inclusivité, la prévention des violences sexistes et sexuelles (VHSS), et à la médiation
- Faire preuve de respect, d'écoute et de bienveillance dans les relations entre salarié·es, bénévoles et l'ensemble des membres de son équipe

POUR LE PUBLIC

- Sensibiliser les publics à toutes les formes de photographie
- Favoriser les actions d'Education Artistique et Culturelle et la médiation
- Rendre la culture accessible à tous·tes

SOLIDARITÉ

ENTRE LES MEMBRES DU RÉSEAU

- Partager son expérience, son savoir-faire et ses ressources (contrats types, conventions, etc.)
- S'engager à un soutien et à une assistance mutuelle
- Exprimer une parole collective et solidaire, qui intègre les enjeux des autres membres, même en l'absence d'impact direct
- Mutualiser certaines fonctions support lorsque cela est possible (RP, com, etc...)
- Harmoniser les pratiques permettant de simplifier les démarches pour les auteur·ices

ECO-RESPONSABILITÉ

- Favoriser l'itinérance des expositions pour prolonger leur durée de vie
- Privilégier le réemploi, les productions et scénographies raisonnées
- Mutualiser les moyens (stockage, cimaises, ...)
- Encourager la mutualisation de moyens de transport vers les festivals isolés

LUX



© Directeur-ices membres du Réseau LUX, Arles, les Rencontres de la Photographie, Juillet 2025

En adhérant au Réseau LUX, les membres s'engagent à respecter et appliquer les règles de cette charte.